

Projet éolien du Crêt des Ours

Les zooms ABO Wind



Août 2023

Dans le cadre des réflexions et des études initiées sur les communes de Bonnetage, Montbéliardot, Plaimbois-du-Miroir et Rosureux sur la faisabilité d'un projet éolien, ABO Wind vous propose de zoomer sur des thématiques spécifiques à l'éolien. C'est l'objet de cet imprimé, le sixième de la série « Les Zooms ABO Wind », à destination des habitants du territoire. Vous le retrouverez sur la page internet du projet : <https://www.abo-wind.com/fr> > Zone d'information > Nos projets > Bourgogne-Franche-Comté > Projet éolien du Crêt des Ours

Notre volonté est d'informer de manière complète et factuelle sur un ensemble de thèmes ayant trait au développement d'un projet éolien, et aux divers enjeux soulevés à l'échelle du territoire. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous faire part de vos interrogations pour que nous puissions y répondre dans les Zooms à venir. Les coordonnées du responsable de projet se trouvent au verso.

Zoom n°6 : L'éolien et le cadre de vie local

Eolien et retombées économiques

L'éolien, via le mécanisme qui régit son intégration au marché de l'énergie et la fiscalité qu'il génère, permet de produire des recettes nouvelles pour l'État et les collectivités locales. Il contribue ainsi au financement de projets d'aménagements, qui favorisent l'attractivité d'un territoire et améliorent le cadre de vie des habitants. Par ailleurs, il stimule l'économie locale en créant des emplois et en sollicitant les entreprises du territoire pendant le développement du projet, la construction et l'exploitation du parc éolien. La fiscalité évolue avec le temps : sa principale source, l'IFER, est en constante augmentation depuis 2012.

Témoignage de Jacques Blettery, Maire de Saint-Nicolas-des-Biefs (03) :



« Les retombées financières du parc éolien ont permis d'engager des travaux importants sur le réseau d'assainissement, l'achat d'un chasse neige plus haut de gamme et l'achat de biens à l'abandon sur la commune pour les renouveler et les équiper, ce que nous n'aurions pas pu entreprendre avec les financements de l'Etat. Je m'étais personnellement engagé à ne pas augmenter les impôts locaux et cela a été pour le moment tenu. »

Témoignage de Gérard Sorton, Maire de Salles-de-Villefagnan (16) :



« Grâce aux retombées du parc éolien, je n'ai jamais pratiqué d'augmentation de l'impôt foncier sur ma commune depuis 2001 et j'ai pu sauvegarder un emploi de cantonnier. [...] Depuis sa mise en service en 2008, les retombées bénéficiant à la commune de Salles-de-Villefagnan ont également permis de financer divers travaux et constructions sur la commune, comme la construction d'une salle socio-culturelle et d'un atelier communal. »

 **6,3 milliards €** de contribution au budget de l'Etat au titre de 2022 et 2023 grâce à l'éolien terrestre
(CRE - DELIBERATION N°2023-200)

 **25 500 emplois** directs et indirects en France au 31 décembre 2021
(FEE - Observatoire de l'éolien 2022)

 **235 millions €** de recettes fiscales pour les communes et collectivités locales en 2021
(FEE - Observatoire de l'éolien 2022)

Et pour le projet du Crêt des Ours ?

 **Env. 126 000€/an** de fiscalité partagée entre les communes d'implantation, la communauté de communes, le département et la région

 **2 des 3 éoliennes** du projet sont situées sur des parcelles communales, assurant des retombées locatives aux communes d'implantation.

Eolien et santé

En l'état actuel des connaissances, aucun mécanisme physiologique n'est directement relié à une exposition spécifique générée par les bruits ou les vibrations des éoliennes. Les autres impacts d'ordre visuel ou psychologique ne sont pas directement liés à l'éolien mais au changement que peut représenter l'implantation d'éoliennes dans le paysage.

« Aucune maladie ni infirmité ne semblent pouvoir être imputées au fonctionnement des éoliennes. »
Par ailleurs, les éoliennes ne rejettent aucune particule fine et présentent donc « indubitablement des effets positifs sur la pollution de l'air et donc sur certaines maladies (asthme, BPCO, cancers, maladies cardio-vasculaires). » (Source : Académie Nationale de Médecine, Rapport du 3 mai 2017)

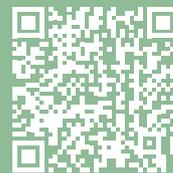
Les fausses informations et l'instrumentalisation médiatique de l'éolien pourraient en revanche jouer un rôle non négligeable. Nous vous invitons à consulter les publications ci-contre, qui présentent en détail cette thématique, sources à l'appui.

Impacts sanitaires de l'éolien



<https://www.info-eolien.fr/impacts-sanitaires-eolien/>

Une énergie sans danger



https://fee.asso.fr/wp-content/uploads/2018/05/fee_ppe_2018_sante.pdf

Eolien et immobilier

La valeur d'un bien immobilier est déterminée par : (Source : <https://www.info-eolien.fr/eolien-et-immobilier/>)

Des critères objectifs : la localisation et l'environnement proche, l'accessibilité, la proximité de services, la surface habitable, l'existence d'un extérieur, la vétusté du bien et les travaux nécessaires, le mode de chauffage, l'isolation, etc...

L'implantation d'un parc éolien n'a que peu d'impact sur ces critères objectifs.

Le développement des infrastructures et services lié aux revenus fiscaux du parc peut, au contraire, renforcer l'attractivité de l'environnement et donc du bien.

Des critères subjectifs : ils influent également sur la valeur de ce bien à travers l'intérêt « affectif » de l'acquéreur pour le lieu, son impression personnelle liée à son échelle de valeur (« coup de cœur » ou pas), etc. Le tout en lien avec la rareté réelle ou supposée du bien et aux lois de l'offre et de la demande.

L'implantation d'un parc éolien joue donc essentiellement sur ces éléments qui varient d'un acheteur à l'autre.

Certains considèrent la présence d'un parc éolien comme neutre, d'autres comme un « plus » et d'autres comme un facteur négatif.

Rappelons enfin qu'entre 70% et 80% des riverains de parcs et des Français sont favorables à l'éolien.

(Sources : Harris Interactive - Les Français et l'énergie éolienne - Sondage et enquête 2020 et 2018 ; Enquête IFOP 2016.)

La dernière étude en date conclut que l'impact de l'éolien sur l'immobilier est nul pour 90% et très faible pour 10% des maisons vendues sur la période 2015-2020.



Source : ADEME, « Éoliennes et immobilier », mai 2022



La proximité avec une éolienne peut avoir une influence

10 questions clés pour évaluer la valeur d'un bien immobilier

Y a-t-il de la verdure et des espaces verts à proximité ?

Des transports en commun sont-ils présents ?

Le bien immobilier dispose-t-il d'une vue agréable ? 

Des commerces et écoles sont-ils situés à proximité ?

La vie locale est-elle considérée comme agréable ?

Existe-t-il un bassin d'emploi attractif proche de la commune ?

Le quartier est-il bruyant, calme, propre ? 

Les services de la commune sont-ils satisfaisants ?

Des médecins ou infrastructures médicales et sociales sont-ils accessibles ?

Des équipements sportifs et culturels sont-ils à proximité ?



Ianis Keromen

Responsable de projets

75 rue de la Villette 69003 Lyon

Tel. : +33 (0)6 43 57 25 37

ianis.keromen@abo-wind.fr

ABO
WIND